

pour la correction de manuscrits - orthographe, syntaxes, typographie -
merci de me contacter par mail iocarole@yahoo.it

c'est quoi une faute ? un bijou plein d'humanité.



Le Centre de Contrôle Technique des Véhicules (CCTV) est un organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur, chargé de contrôler la sécurité des véhicules immatriculés en France. Il est le seul organisme habilité à délivrer des certificats de conformité technique (CCT) pour les véhicules immatriculés en France. Les véhicules qui ne sont pas conformes aux normes de sécurité doivent être réparés avant d'être autorisés à circuler. Les véhicules qui ne sont pas conformes aux normes de sécurité doivent être réparés avant d'être autorisés à circuler.



Paris - photo de Dominique Hasselmann